

Nombre de membres élus : 08
Membres en fonction : 05
Membres présents : 07

AFRLDEL2012.5.1

**Extrait du procès-verbal des délibérations du bureau
conv. du 29 octobre 2012 Séance du 7 novembre 2012**
Sous la présidence de M ZIEGLER Serge , Maire

Présents : Mme HUMBERT Catherine
MM COMTE Denis - MARCHAL Damase - MASSEY Damien - MORQUE Olivier -
NOYE Patrick -

Absent - excusé : Le représentant de la Direction Départementale des Territoires.

Objet : Election d'un Président, d'un Vice-Président et d'un (e) secrétaire.

Monsieur Serge ZIEGLER, Maire de la commune de LAGARDE, donne lecture de l'arrêté préfectoral n° 28/CS 2012 du 23 octobre 2012 portant renouvellement du bureau de l'Association Foncière de Remembrement de Lagarde.

Les personnes désignées , outre le Maire et le délégué du Directeur Départemental des Territoires sont :

- Trois propriétaires désignés par le conseil municipal soit :
M. Denis COMTE, M. Olivier MORQUE, M. Patrick NOYE
- Trois propriétaires désignés par la Chambre d'Agriculture de la Moselle soit :
Mme HUMBERT Catherine, M. Damase MARCHAL, M. Damien MASSEY.

Monsieur le Maire déclare ces nouveaux membres installés dans leur fonction et il demande aux membres présents de procéder à l'élection d'un Président, d'un Vice-Président et d'un (e) secrétaire.

A l'unanimité,

M ZIEGLER Serge est élu Président,
M. MORQUE Olivier est élu Vice-Président,
Mme HUMBERT Catherine est élue Secrétaire.

Les nouveaux élus ayant déclaré accepter leur mandat ont été déclarés installés dans leur fonction.

Pour copie conforme,
Certifié exécutoire.

Le Maire,

Serge ZIEGLER



Nombre de membres élus : 08
Membres en fonction : 08
Membres présents : 07

AFRLDEL2012.1.1

**Extrait du procès-verbal des délibérations du bureau
conv. du 29 octobre 2012 Séance du 7 novembre 2012**
Sous la présidence de M ZIEGLER Serge , Président

Présents : Mme HUMBERT Catherine
MM COMTE Denis - MARCHAL Damase - MASSEY Damien - MORQUE Olivier -
NOYE Patrick -

Absent - excusé : Le représentant de la Direction Départementale des Territoires.

Objet : Aménagement du chemin rural – Croisement RD 89b et Écluse n° 13 -

Les propriétaires desservis par le chemin rural (section 42 parcelle 10) ont attiré notre attention sur la dangerosité du croisement de ce chemin avec la route départementale n° 89b près de l'écluse n° 13 du canal de la Marne au Rhin.

Après consultation des services de Voies Navigables de France, il a été convenu d'établir un projet d'aménagement de ce carrefour.

Monsieur Serge ZIEGLER, Président, présente le résultat de la consultation des travaux concernant la réalisation d'un plan topographique et la recherche des limites des parcelles 9 et 10 de la section 42.

Après délibération, le Bureau de l'Association Foncière :

- décide de retenir le cabinet LAMBERT et Associés de Sarre-Union,
- accepte le devis de la prestation pour un montant de HT 750 € soit TTC 897 € ,
- autorise le Président à signer le bon de commande.

Ensuite, Monsieur Serge ZIEGLER, Président, présente le résultat de la consultation du marché de maîtrise d'oeuvre "sans formalités préalables" concernant l'aménagement du chemin rural - croisement RD 89b.

Après délibération, le Bureau de l'Association Foncière :

- décide de retenir le cabinet LAMBERT et Associés de Sarre-Union,
- fixe la rémunération du maître d'oeuvre à 2 800 € HT soit 3 348,80 € TTC ,
- autorise le Président à signer le marché de maîtrise d'oeuvre sans formalités préalables avec le cabinet LAMBERT ainsi que toutes les pièces afférentes à ce marché.

Pour copie conforme.
Certifié exécutoire.

Le Président,

Serge ZIEGLER



Département de
MOSELLE
Arrondissement de
CHATEAU-SALINS

ASSOCIATION FONCIERE
DE REMEMBREMENT DE LAGARDE

Envoyé en préfecture le 23/04/2012

Reçu en préfecture le 23/04/2012

AFRLDEL2012.7.1

Nombre de membres élus : 07
Membres en fonction : 07
Membres présents : 07

**Extrait du procès-verbal des délibérations du bureau
conv. du 31 mars 2012 Séance du 9 avril 2012**
Sous la présidence de M JAHN Marc , Vice-Président.

Présents : Mme HUMBERT Catherine
MM ZIEGLER Serge - NOYE Patrick - COMTE Denis - MARCHAL Damase - SOMME Jean-Marc

Absent : /

Objet : **Vote du budget 2012**

Vu les montants proposés par M. le Président, pour l'exécution du budget de l'exercice 2012, et après délibération, le Bureau directeur, à l'unanimité,;

➤ vote ainsi le Budget 2012 :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Depenses	Recettes	Depenses	Recettes
Crédits votés 2012	53 874,16	47 969,78	48 833,34	50 916,67
RAR de l'exercice précédent				
Solde d'exécution				
Résultat reporté		7 604,38		
TOTAUX	53 874,16	55 574,16	48 833,34	50 916,67

Pour copie conforme.
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture

Certifié exécutoire.
Le Président
Serge ZIEGLER



Département de
MOSELLE
Arrondissement de
CHATEAU-SALINS

Envoyé en préfecture le 30/04/2012
Reçu en préfecture le 30/04/2012
ASSOCIATION FONCIERE
DE REMEMBREMENT DE LAGARDE
AFRLDEL2012.7.1

Nombre de membres élus : 07
Membres en fonction : 07
Membres présents : 07

**Extrait du procès-verbal des délibérations du bureau
conv. du 31 mars 2012 Séance du 9 avril 2012**
Sous la présidence de M ZIEGLER Serge , Président.

Présents : Mme HUMBERT Catherine
MM JAHN Marc - NOYE Patrick - COMTE Denis - MARCHAL Damase - SOMME Jean-Marc

Absent : /

Objet : Indemnité de secrétariat.

Après délibération, le bureau directeur, à l'unanimité, décide d'allouer une indemnité forfaitaire annuelle à Mme GODET Daniele qui assure les fonctions de secrétariat de l'association foncière de remembrement de Lagarde.

Pour copie conforme.
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture

Certifié exécutoire.
Le Président
Serge ZIEGLER

Envoyé en préfecture le 23/04/2012

Reçu en préfecture le 23/04/2012

Affiché le

Département de
MOSELLE
Arrondissement de
CHATEAU-SALINS

ASSOCIATION FONCIERE
DE REMEMBREMENT DE LAGARDE
AFRLDEL2012.7.1

Nombre de membres élus : 07
Membres en fonction : 07
Membres présents : 07

**Extrait du procès-verbal des délibérations du bureau
conv. du 31 mars 2012 Séance du 9 avril 2012**
Sous la présidence de M JAHN Marc , Vice-Président.

Présents : Mme HUMBERT Catherine
MM ZIEGLER Serge - NOYE Patrick - COMTE Denis - MARCHAL Damase - SOMME Jean-Marc

Absent : /

Objet : Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2011,
constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Resultat	Virement à la	Résultat de	Restes à	Solde des restes	Chiffres à prendre
	CA 2010	Section fonct.	L'exercice 2011	Réaliser	À réaliser	En compte pour
						L'affectation de résultat
				Dépenses		
INVEST	-16 916,67		0,00			-16 916,67
				Recettes	0,00	
FONCT	49 039,84	16 916,67	-7 602,12			24 521,05

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le bureau directeur décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent global au 31/12/2011	24521,05
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	16916,67
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	7604,38
Total affecté au C/ 1068	0,00
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2011	
Déficit à reporter (ligne 002)	0

Pour copie conforme.
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture

Certifié exécutoire.
Le Maire
Serge ZIEGLER



Département de
MOSELLE
Arrondissement de
CHATEAU-SALINS

ASSOCIATION FONCIERE
DE REMEMBREMENT DE LAGARDE
AFRLDEL2012.7.1

Envoyé en préfecture le 23/04/2012

Reçu en préfecture le 23/04/2012

Nombre de membres élus : 07
Membres en fonction : 07
Membres présents : 07

**Extrait du procès-verbal des délibérations du bureau
conv. du 31 mars 2012 Séance du 9 avril 2012**
Sous la présidence de M JAHN Marc , Vice-Président.

Présents : Mme HUMBERT Catherine
MM ZIEGLER Serge - NOYE Patrick - COMTE Denis - MARCHAL Damase - SOMME Jean-Marc

Absent : /

Objet : Approbation du compte administratif 2011 et du compte de gestion 2011;

Le Bureau Directeur, réuni sous la présidence de M. JAHN Marc, Vice-Président,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que M. SOMME Jean-Marc (démissionnaire de la Présidence le 24 juillet 2011), et son successeur M. ZIEGLER Serge, ont normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2011, les finances de l'Association Foncière de Remembrement de Lagarde en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées.

MM. SOMME Jean-Marc et ZIEGLER Serge ne participent pas au vote.

Procédant au règlement définitif du budget de 2011, donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés	16 916,67	0,00	0,00	32 123,17	16 916,67	32 123,17
Opérations de l'exercice	16 916,67	16 916,67	7 837,14	235,02	24 753,81	17 151,69
Totaux	33 833,34	16 916,67	7 837,14	32 358,19	41 670,48	49 274,86
Résultats de clôture	16 916,67		0,00	24 521,05	0,00	7 604,38
Restes à réaliser					0,00	
Totaux cumulés	33 833,34	16 916,67	7 837,14	32 358,19	41 670,48	49 274,86
Résultats définitifs	16 916,67	0,00	0,00	24 521,05	0,00	7 604,38

- Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- Vote et arrête, avec 5 voix pour, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour copie conforme.
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture

Certifié exécutoire.
Le Président
Serge ZIEGLER

